MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2025

Etaient présents :

Denis BARROT	**Philippe BOUTEILLE**	**Alexandra CHEVALIER**
Eric DUTRIEVOZ	**Guy FRACHE**	**Pierre LUCIANI**
Mélanie PEREZ	**Eric MARCEL**	**Edward MORGAN**
Camille ROBESSON		

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10
Membres excusés : aucun
Convocation : 22 septembre 2025
Secrétaire de séance : Eric MARCEL

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 26 septembre 2025 à 19h30 en mairie sous la présidence du Maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

PRESENTATION ET AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL DU SIEVA

Monsieur le Maire présente le rapport du Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues (SIEVA) sur « *Prix et qualité du service public d'eau potable* » pour l'année 2024, rapport qui a été transmis cet été et présenté en comité syndicat. Ce rapport conclut à une bonne qualité de l'eau distribuée avec aucun dépassement des limites de qualité réglementaires sur l'eau distribuée. Il évoque également une diminution des volumes d'eau vendus ainsi que des volumes d'eau perdus en 2024. En ce qui concerne la consommation, en 2024, le SIEVA constate une légère baisse de consommation d'eau sur le territoire : il compte 20 763 abonnés (-0.77% par rapport à 2023) ayant consommés 2 248 200m3 d'eau (-4.6% par rapport à 2023 – consommation moyenne de 108m3/an). Le rapport confirme la poursuite du renouvellement des canalisation et conclut à un « *très bon taux de renouvellement* » (5.3km de canalisations renouvelées en 2024). Sur le plan financier, le rapport acte la baisse des participations au SMEP Saône-Turdine du fait notamment de la baisse des volumes d'achat en eau et évoque un niveau d'endettement en augmentation du fait de la souscription d'un nouvel emprunt.

Un conseiller municipal, membre délégué pour la commission du SIEVA, ajoute que la baisse des constructions neuves a un impact sur les baisses d'abonnements et que, si les finances sont saines, le ralentissement de l'activité du syndicat a un impact sur les finances et génère quelques inquiétudes.

En conclusion, le conseil municipal prend acte du rapport du SIEVA sur « *Prix et qualité du service public d'eau potable* » pour l'année 2024.

PRESENTATION ET AVIS SUR LE PLAN LOCAL DE LA MOBILITE DE LA CCBPD

Monsieur le Maire rappelle le plan de la mobilité qui a été travaillé au niveau départemental par le SYTRAL et présenté en conseil municipal le 31 janvier dernier. Il rappelle également que le conseil municipal de Saint-Jean-des-Vignes n'avait pas donné d'avis particulier à ce plan mais en avait pris acte. Depuis, ce plan a été décliné par un plan local de la mobilité sur le territoire des Pierres Dorées. Ce travail a été réalisé de façon volontaire par la CCBPD, dans une optique de développement d'une mobilité facilitée et plus vertueuse du point de vue environnemental. Pour ce faire, la CCBPD a travaillé différentes études et mené une enquête auprès des usagers, des employeurs et salariés. Différentes instances se sont mises en place pour associer l'ensemble des acteurs du territoire : comité de partenaires, panel citoyen, séminaire des maires et groupes de travail thématiques. Les objectifs de ce plan sont notamment de faire évoluer les modes de déplacements et, par exemple, de passer de 82% des kms réalisés en voiture en 2015, à 58% en 2040.

Pour ce faire, 4 axes stratégiques sont proposés par la CCBPD :

- Aller vers les usagers : tests et mises en situation pour encourager les nouvelles pratiques,
- Créer une culture favorable au développement et à la pratique des modes alternatifs à la voiture particulière,
- Elargir et renforcer l'offre de mobilité sur le territoire pour offrir de véritables alternatives,
- Proposer des services en accompagnement de l'offre pour favoriser les mobilités alternatives.

A partir de ces 4 axes stratégiques, 20 fiches actions ont été pensées dont 4 s'intéressent aux transports en communs sur lesquels la CCBPD n'a pas la main directement (renforcer les lignes de transports bus, rajouter des dessertes, renforcer la desserte ferroviaire des gares). Un certain nombre d'actions concernent le développement du vélo comme moyen de transport. A ce titre, un service de location de vélos électriques devrait voir le jour d'ici l'été 2026. D'autres actions concernent le développement du covoiturage et des parkings aux abords des gares.

Après cette présentation et la lecture de plusieurs diapositives travaillées par la CCBPD, le conseil municipal débat de la thématique. Un conseiller évoque la mise en place de possibilités de transports publics pour rejoindre l'aéroport de Saint-Exupéry pour une somme modique. D'autres saluent le développement des pistes cyclables eu égard au développement touristique et économique du territoire. Surtout, les conseillers municipaux s'entendent sur un point majeur à renforcer : le développement des transports ferroviaires. Ils regrettent, en effet, que les trains soient régulièrement en retard ou annulés (récemment 2 mois d'arrêt sur la ligne Sain-Bel / Saint-Paul) et souhaitent que les trains soient renforcés en direction de Lyon.

→ **Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, PREND ACTE du plan local de la mobilité de la CCBPD et DEMANDE à ce que les transports ferroviaires soient fiabilisés et renforcés.**

FINANCES :

1/ Enregistrement de créances en non-valeur ou éteintes

Monsieur le Maire explique que la société « Biocoop Civrieux » avait inséré un encart dans le bulletin intercommunal en 2023 et 2024. Or, cette société n'a jamais pu régler les 350€ et 355€ demandés. C'est pourquoi le trésor public demande à la Commune d'enregistrer cette créance en « créance éteinte » pour motif « insuffisance d'actif ». Ces deux créances seront donc être enregistrées conjointement au compte 6542.

→ Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DONNE SON ACCORD pour enregistrer cette créance éteinte dans le budget communal et précise qu'il ne fera plus appel à la participation de BIOCOOP Limonest pour les prochains bulletins.

De même, la société « Eclat d'or » avait inséré un encart dans le bulletin intercommunal en 2014. Cette société n'a, à ce jour, jamais pu régler les 90€ demandés. C'est pourquoi le trésor public demande à la Commune d'enregistrer cette créance en « non-valeur ». Cette créance sera donc enregistrée au compte 6541.

→ Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DONNE SON ACCORD pour enregistrer cette créance en non-valeur dans le budget communal.

2/ Avancement des projets 2025

Madame l'Adjointe aux finances et Monsieur le Premier adjoint font un point sur les nouvelles dépenses enregistrées sur le budget de fonctionnement et faisant l'objet de travaux sur les bâtiments ou d'opérations exceptionnelles. Il est à retenir :

- Des réparations en plomberie réalisées sur les sanitaires de l'école et de la garderie en aout,
- Une réparation en électricité sur le clocher de l'église en septembre,
- Le changement de puissance électrique réalisé sur le bâtiment de l'école en juillet et pour lequel la Mairie devrait percevoir 300€ de créance.

Deux travaux de gestion des eaux pluviales sont en attente de démarrage : l'un concerne une nouvelle construction sur le chemin du Mont Saint-Jean non encore démarrée, l'autre concerne les eaux pluviales de l'école.

Enfin, le Premier adjoint présente un devis de changement des ampoules de l'école par des leds. Ce devis pourrait être pris en charge d'ici la fin de l'année sur le budget d'investissement. Toutefois, au préalable, il convient de voir s'il est possible de bénéficier de dispositif gratuit ou d'aides dédiées.

Madame l'Adjointe aux finances et Monsieur le Premier adjoint font ensuite un point sur les nouvelles dépenses impactant le budget d'investissement de l'année. Il est à retenir :

- les travaux du cimetière qui ont démarré (cf. point spécifiquement dédié),
- l'acquisition d'un chauffe-eau électrique pour le local technique (en remplacement du précédent, défectueux),
- l'acquisition, à la demande du nouveau directeur de l'école, d'un bureau pour la classe des cycles 3 et d'un meuble à pharmacie pour le hall de l'école.

Un certain nombre de travaux sont en attente auprès du Syder (syndicat en charge de l'éclairage public) et devraient voir le jour d'ici la fin de l'année, dont la modification des optiques des poteaux d'éclairage public du centre-bourg. Les deux chicanes du chemin des Garennes et du chemin du Mont Saint-Jean devraient être installées très prochainement. Concernant la chicane du chemin des Garennes, les travaux de préparation du sol ont pu être réalisés par un conseiller municipal.

Enfin, concernant l'école, restent en attente le devis des films solaires/occultants géré par un prestataire ainsi que le projet de moustiquaires pour les trois fenêtres du réfectoire qui pourra être traité en interne.

EMBAUCHE D'UN VACATAIRE POUR FINALISER LA DEMATERIALISATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DU CIMETIERE :

Lors du CM de mai, un accord avait été donné par le CM pour l'embauche d'un vacataire à hauteur de 10h par semaine pendant 1 mois (soit 44 heures) pour saisir les dossiers administratifs du cimetière communal sur un logiciel mis à disposition par le SIBA.

Le travail préparatoire et de saisi a été plus long que prévu. A la fin de la mission, seules 32 des 92 concessions ont été saisies. A l'inverse, un important travail de préparation a été réalisé :

- Mise en place d'une nouvelle numérotation avec mise à jour du plan (les deux numérotations en cours étaient devenues incohérentes et biaisées),
- Travail du paramétrage de l'application cimetière avec le formateur,
- Travail de repérage des corps sur les sépultures pour mise à jour de plusieurs concessions,

- Scan de toutes les archives papier des concessions,
- Mise à jour des coordonnées des concessionnaires lorsque cela été possible et nécessaire.

Vingt heures de travail sont nécessaires pour saisir les 60 concessions restantes.

→ **Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents VALIDE l'embauche d'un vacataire pour 20h de travail sur la dématérialisation de 60 concessions du cimetière communal.**

MUSEE FOSSILEA ET DINOSAURE :

Monsieur le Maire revient sur le sort du dinosaure du parc du musée qui n'est pas encore clairement établit. Il fait part aux conseillers de son souhait de réfléchir à une solution pour le déplacer et le positionner dans le futur parc du Grand Vière. Plusieurs conseillers municipaux interviennent sur ce sujet. Un conseiller confirme l'attachement des habitants à cette sculpture qui fait partie du paysage de la commune. Un autre fait part de ses craintes quant aux normes de sécurité une fois le dinosaure installé dans le parc. Plusieurs hypothèses sont proposées par les uns ou les autres : demander à un maçon de refaire un dinosaure, lancer une cagnotte pour financer les travaux de déplacement et faire appel à un grutier pour étudier la faisabilité du déplacement de la sculpture.

Le conseil municipal s'entend sur l'étude de faisabilité du déplacement du dinosaure par un grutier. Le contact sera pris par un conseiller municipal en lien avec Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire poursuit ensuite sur la gouvernance du musée Fossilea. Il explique que le directeur embauché au printemps dernier pour piloter le musée a dû être révoqué. Cette décision a été prise lors du précédent conseil d'administration du musée. En attendant l'embauche d'un nouveau directeur ou directrice, la gestionnaire des affaires financières et des ressources humaines, occupe la fonction de directrice par intérim, appuyée par le directeur général des services de la CCBPD et son adjointe.

PRESENTATION DE L'AVANCEE DES TRAVAUX DE L'EXTENSION PAYSAGERE DU CIMETIERE COMMUNAL :

Monsieur le Premier adjoint présente l'avancée des travaux sur l'extension du cimetière communal démarrés en septembre. Le mur de soutènement a pu être érigé et les travaux de terrassement sont en cours. Des photos ont été présentées. Il précise que :

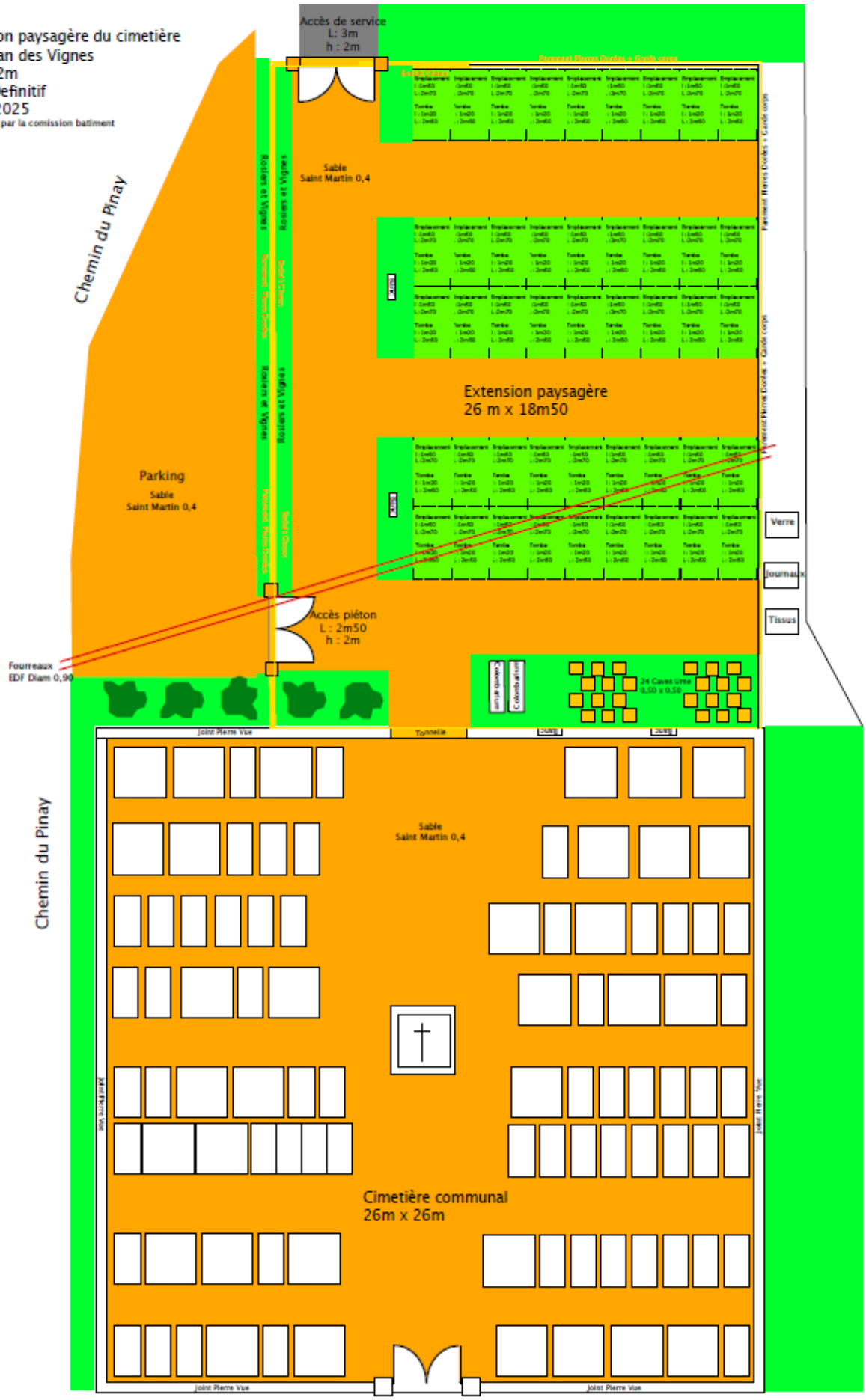
- la porte principale a dû être agrandie par rapport au projet initial,
- le parement pierres sera réalisé en 2026,
- le parking sera réalisé en matière stabilisée.

Il présente également les questionnements en suspens :

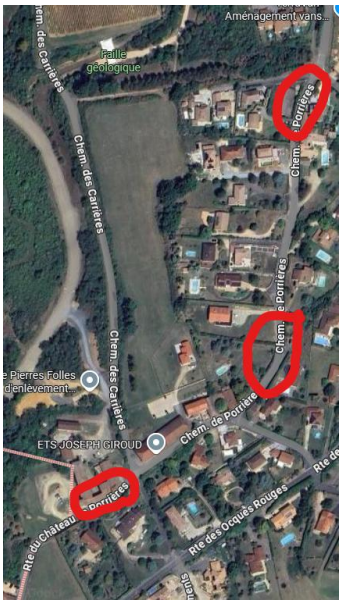
- le choix de l'emplacement des bennes à papier et verre que les conseillers ne souhaitent pas voir installer contre le mur du cimetière,
- le travail du paysagiste qui reste encore à affiner,
- l'emplacement du monument aux morts,
- la possibilité de rabaisser le mur situé contre l'espace cinéraire, permettant ainsi de créer des bancs,
- le choix des matériaux et prestataires à privilégier pour l'acquisition des bancs.

Il ajoute que les travaux pourraient être finalisés fin décembre.

Extension paysagère du cimetière
de St Jean des Vignes
1cm = 2m
Projet Definitif
Année 2025
Plan élaboré par la comission batiment



VOIRIE : DEFINITION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT A METTRE EN PLACE SUR LE CHEMIN DES GRAPPILLEURS ET LE CHEMIN DES PORRIERES :



Monsieur le Maire et les conseillers en charge de la voirie présentent les premières réflexions menées avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées quant à la sécurisation des déplacements piétons sur le chemin des Grappilleurs et le chemin de Porrières. Pour rappel, des demandes de sécurisation sur ces deux routes ont été sollicitées par différents habitants de la commune.

Pour le chemin de Porrières (cf. image ci-contre), les conseiller identifient trois secteurs à sécuriser :

- en amont du chemin sur la route du château de Porrières, face au château, en raison du stationnement régulier de véhicules,
- au niveau du virage principal à gauche, en raison du manque de visibilité et de l'absence de parcours piéton,
- à la sortie du chemin de Porrières, en raison également du manque de visibilité et de l'absence de parcours piéton.

Pour le chemin des Grappilleurs, les conseillers envisagent la mise en place d'une bande piéton en peinture sur le côté résidentiel de la route.

Les conseillers s'entendent également sur la nécessité de mettre en place un cheminement piéton sur certaines portions de la route des Ocques rouges, et rappellent le projet de mise en place d'un chemin praticable en voiture pour contourner le musée (sujet discuté lors du conseil municipal précédent et présenté à la CCBPD depuis lors).

Ces différentes réflexions pourront être poursuivies par la commission voirie avec le service voirie de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

ACTUALITES DE L'ECOLE COMMUNALE :

Le conseiller municipal délégué aux affaires scolaires informe le Conseil de la prise de fonction de Monsieur Benjamin Morey, nouveau directeur de l'école communale de Saint-Jean-des-Vignes, qui a déjà planifié plusieurs projets pour l'année scolaire 2025-2026. Monsieur Morey exerce également en qualité d'enseignant dans la classe de cycle 3. A ce jour, l'école accueille actuellement 62 élèves, de la petite section de maternelle au cours moyen deuxième année.

Le conseiller rappelle qu'une réunion s'est tenue le 24 septembre en présence de Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de L'Arbresle, de l'Autonome de Solidarité et des directeurs d'école. Cette rencontre visait à présenter la mise en œuvre de la loi Rilhac précisée par le décret du 16 août 2023, qui réaffirme l'autorité fonctionnelle des directeurs d'école pendant le temps scolaire, tant à l'égard des enseignants et des ATSEM que des agents municipaux employés à l'école.

Durant cette réunion, il a été souligné que le directeur dispose désormais de moyens renforcés pour réagir face à certains comportements d'élèves, notamment en cas de faits relevant du harcèlement scolaire. Dans ce contexte, le partenariat renforcé entre la commune et l'école prend tout son sens.

SOCIAL : COLIS DES SENIORS ET ATELIERS DE MA(I)RIE

Pour le colis des seniors, Monsieur le Premier adjoint acte avec le conseil municipal :

- de retravailler avec la Conserverie Nos cousins qui propose deux nouvelles compositions de coffrets gourmands,
- d'accompagner le colis avec un vin rouge du Domaine des Brosses et un vin blanc du Domaine Bouteille,
- de programmer la livraison des colis au samedi 20 décembre à partir de 9h.

En parallèle, il est également à savoir que :

- un atelier de Ma(i)rie sera organisé le samedi 15 novembre pour permettre aux enfants de 6 à 16 ans inscrits à l'atelier de travailler à la confection d'une décoration de noël à ajouter au colis,
- les enseignants travaillent une carte de noël qui sera également jointe au colis,
- le CME sera impliqué pour la livraison.

Par ailleurs, comme l'année dernière, pour fêter les fêtes de fin d'année, un atelier de Ma(i)rie sera organisé à la cantine de l'école avec le soutien des enfants au profit des habitants de plus de 60 ans. Cet atelier aura lieu le mercredi 17 décembre.

Un courrier sera envoyé aux habitants de plus de 60 ans pour les inviter à l'atelier du 17 décembre et un flyer sera transmis à toutes les personnes de 70 ans et plus afin de les prévenir de la date de la livraison des colis par petits et grands élus.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une borne Vinted pourrait être installée sur la commune. A ce jour le lieu n'a pas été clairement défini. Si elle est installée, les conseillers souhaitent que cette borne soit cachée ;
- Problème de fil de fibre régulièrement coupé sur le chemin des Poteaux ;
- Remise des prix du concours de fleurissement le 18 octobre à Lacenas ;
- Les premiers candidats ont été rencontrés pour le remplacement d'Evelyne Fargeton, agent en charge de l'entretien des bâtiments pour la mairie et animatrice périscolaire pour l'association Les petits ocques rouges. Le processus de recrutement se poursuit et se terminera en novembre avec un deuxième entretien pour les candidats retenus. Le profil et les appétences de la personne recherchée sont triples : préparation en cuisine, entretien des locaux et garderie ;
- Le conseil municipal s'est terminé sur un échange quant aux motivations des uns et des autres à renouveler leur mandat d'élus lors des prochaines élections municipales. Monsieur le Maire conclut qu'il est trop tôt pour échanger sur ce sujet.

SEANCE LEVEE A 22h15
PROCHAINS CONSEILS :
7 novembre et 12 décembre 2025 - 30 janvier 2026 et 27 février 2026